

LES TRANSFERTS D'ÉTABLISSEMENTS DANS LES ZONES D'ACTIVITÉS DU GRAND REIMS

EN RÉSUMÉ

L'installation de nouveaux établissements, que ce soit via la création ou le déménagement de ces derniers, constitue un axe majeur pour le développement économique d'un territoire. A ce titre, les zones d'activités économiques (ZAE) sont des espaces stratégiques par leur capacité à capter et regrouper de nouveaux établissements.

Cette publication analyse la dynamique de transferts d'établissements au sein des zones d'activités économiques de la communauté urbaine du Grand Reims. Elle propose une approche quantitative des flux, en provenance et/ou à destination des ZAE du Grand Reims, au sein même du territoire mais également avec les territoires extérieurs.

QUELS MOUVEMENTS DANS LES ZAE DU GRAND REIMS ?

MÉTHODOLOGIE

Sur la base des fichiers « SIRENE historique » et « Liens de Succession » de l'INSEE, couplés à l'Atlas des ZAE de l'AUDRR, près de **3900 mouvements** d'établissements concernant les ZAE du Grand Reims ont pu être analysés sur les trente dernières années. S'entendent par mouvements d'établissements les déménagements d'établissements en provenance et/ou à destination de l'une des zones d'activités du Grand Reims. A noter que le déménagement d'un établissement peut être administrativement enregistré de deux façons différentes :

- Par la déclaration du transfert entre l'adresse de départ et l'adresse d'arrivée
- Par la déclaration d'une fermeture à l'adresse de départ et une déclaration d'ouverture à l'adresse d'arrivée

Seuls sont comptabilisés dans cette note les établissements relevant du premier cas, les liens de succession mis à disposition par l'INSEE ne permettant pas d'identifier ceux relevant du second.

Le tissu économique local principale source d'approvisionnement des zones d'activités

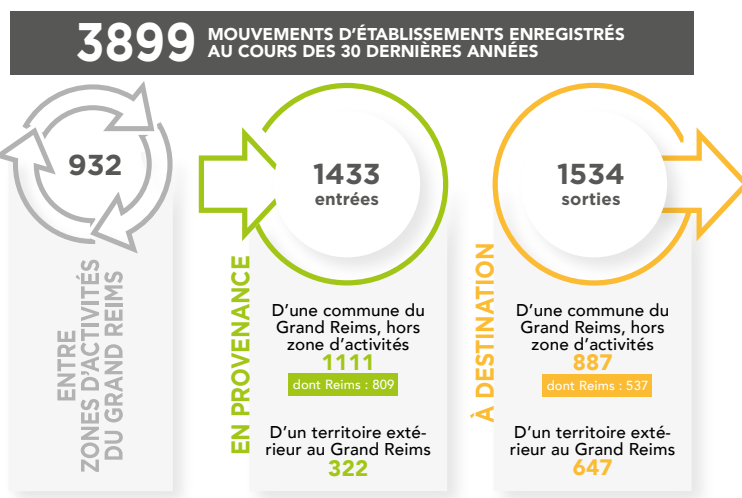
Globalement, les ZAE du Grand Reims ont enregistré plus de sorties (1534) que d'entrées (1433) au cours des trente dernières années, principalement à cause de fuites vers l'extérieur du territoire (647 contre seulement 322 arrivées).

Par ailleurs, le tissu économique local représente la principale source d'approvisionnement des zones d'activités de la Communauté Urbaine, qu'il s'agisse d'établissements en provenance d'une autre zone du Grand Reims (932) ou en provenance du tissu urbain hors zone d'activité (1111). Ces flux s'avèrent en effet beaucoup plus conséquents que le nombre d'établissements étant venus s'installer dans une zone d'activité du Grand Reims en provenance d'une autre intercommunalité (322).

Quelles sont les principales zones concernées ?

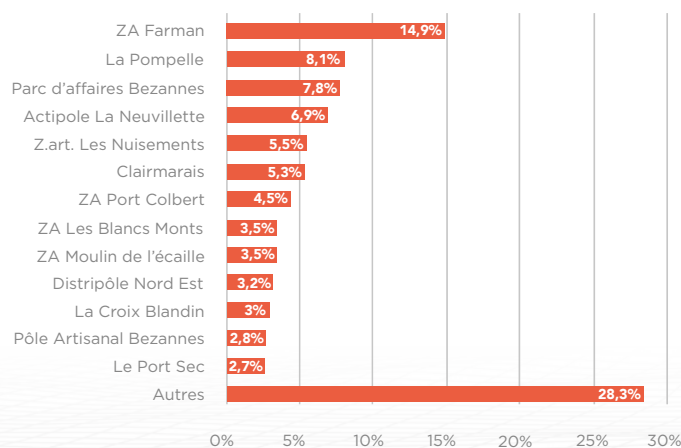
À elle seule, la zone d'activités Farman regroupe 15% des mouvements d'établissements enregistrés. Plus globalement les six premières zones (Farman, La Pompelle, le Parc d'Affaires de Bezannes, Actipôle La Neuville, les Nuisements et Clairmarais) représentent près d'un mouvement sur deux. Pour atteindre trois mouvements sur quatre, il convient de rajouter neuf autres zones (Port Colbert, Moulin de l'Écaille, Les Blancs Monts, Distripôle Nord Est, le Pôle Artisanal de Bezannes, la Croix Blandin, le Port Sec, le Parc d'activités de Taissy et Val de Murigny).

À noter que la zone Farman a un bilan entrées/sorties nettement déficitaire vis-à-vis des autres zones (131 départs contre 75 arrivées). Cela pourrait révéler une inadéquation de la zone aux besoins des entreprises, ce qu'avait déjà mis en évidence les travaux de l'Agence en décembre 2017 autour de la démarche de valorisation de l'écoparc de Reims Sud. La zone des Blancs Monts partage les mêmes caractéristiques (68 contre 31).



INSEE SIRENE / Atlas des ZAE CUGR. Traitement AUDRR

Répartition des mouvements selon les zones d'activités

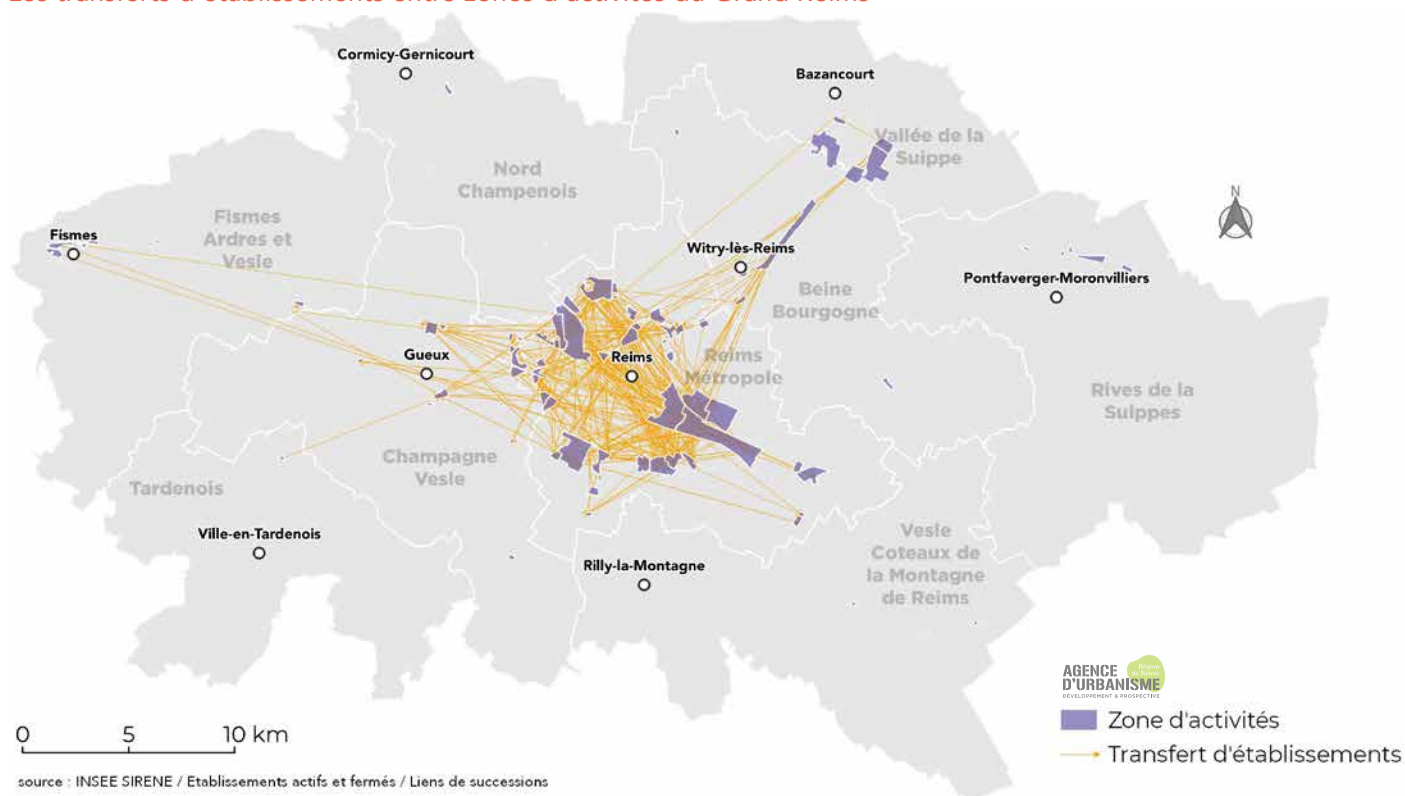


INSEE SIRENE / Atlas des ZAE CUGR. Traitement AUDRR

DES ÉCHANGES EN FAVEUR DES ZONES D'ACTIVITÉS SITUÉES EN PÉRIPHÉRIE

Les échanges d'établissements entre zones d'activités du Grand Reims se concentrent sur Reims et sa première couronne (ex-Reims Métropole) : sur les 932 mouvements comptabilisés, près de 800 ont été effectués entre deux zones d'activités du pôle territorial Reims Métropole. Par ailleurs, les zones d'activités situées en périphérie de la communauté urbaine ont attiré plus d'établissements en provenance de zones du pôle de Reims Métropole que l'inverse (86 contre 37). Ceci s'explique notamment par la fermeture d'une partie de la zone d'activités Boucicaut à Tinqueux et par l'ouverture de la zone des Blancs Fossés à Ormes.

Les transferts d'établissements entre zones d'activités du Grand Reims



Une surreprésentation des établissements de services

57% des mouvements concernent les établissements de service. Ce résultat indique une plus grande mobilité des établissements de service de petite taille. Cependant, ces établissements sont moins présents dans les déplacements entre les zones d'activités économiques du Grand Reims. Ils ont plus tendance à figurer dans les entrées ou les sorties du territoire. Ce qui tend à démontrer un ancrage territorial assez faible.

A *contrario*, les secteurs de la construction et du commerce sont fortement représentés au sein des échanges entre zones d'activités de la Communauté Urbaine du Grand Reims. Cela s'explique par leur lien plus fort avec le marché local.

	Entre zones d'activités du GR	Entrées	Sorties	TOTAL
Industrie	7%*	7%	7%	8%
Construction	16%	13%	10%	12%
Commerce	28%	18%	21%	22%
Services	47%	61%	61%	57%
	100%	100%	100%	100%

INSEE SIRENE / Atlas des ZAE CUGR. Traitement AUDRR

ZOOM SUR LES ÉCHANGES AVEC LES TERRITOIRES EXTÉRIEURS

Une tendance positive depuis 2016

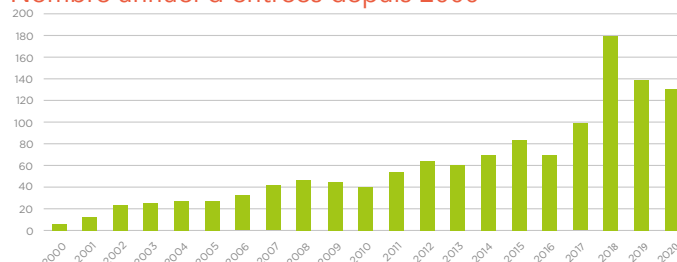
Alors que le nombre de sorties des zones d'activités du Grand Reims est stable depuis vingt ans, le nombre d'entrées a augmenté progressivement au gré des créations des nouvelles zones. La forte augmentation observée à partir de 2018 provient quasi exclusivement du transfert des médecins vers la polyclinique du parc d'affaires de Bezannes. Ces derniers sont enregistrés en tant qu'entrepreneur individuel et comptent donc pour un établissement.

Cette progression des entrées concerne plus particulièrement les établissements en provenance des territoires extérieurs au Grand Reims. De fait, un retournement de tendance semble s'opérer depuis cinq ans : alors qu'avant 2016, les territoires extérieurs au Grand Reims prenaient systématiquement plus d'établissements aux zones d'activités de la CUGR que l'inverse, c'est le constat opposé qui prévaut depuis cette date. On note donc une amélioration de l'attractivité des zones d'activités économiques du Grand Reims.

Des échanges principalement tournés vers les territoires limitrophes

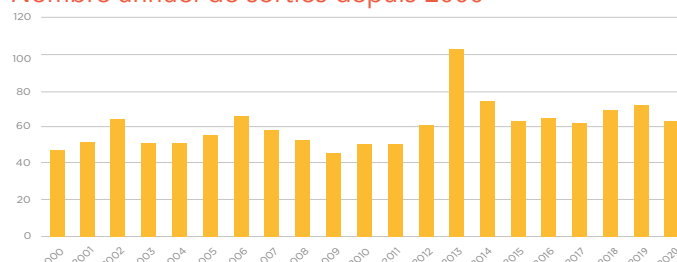
Les territoires extérieurs au Grand Reims avec lesquels les zones d'activités ont eu le plus d'échanges au cours des trente dernières années sont la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne et le Grand Paris. Ces dernières arrivent loin devant les EPCI Epernay, Coteaux et Plaine de Champagne, Ardenne Métropole et le Pays Rethélois. Cela se justifie soit par la proximité géographique, soit pour le Grand Paris par le volume de son parc d'établissements susceptible de se délocaliser. Ce dernier a toutefois capté nettement plus d'établissements en provenance des zones d'activités du Grand Reims (55) que l'inverse (24). En dépit de l'amélioration constatée depuis 2016, le solde entrées/sorties sur ces trente dernières années s'avère déficitaire, excepté pour les échanges avec Ardenne Métropole ou l'Eurométropole de Strasbourg, l'écart restant toutefois assez faible.

Nombre annuel d'entrées depuis 2000



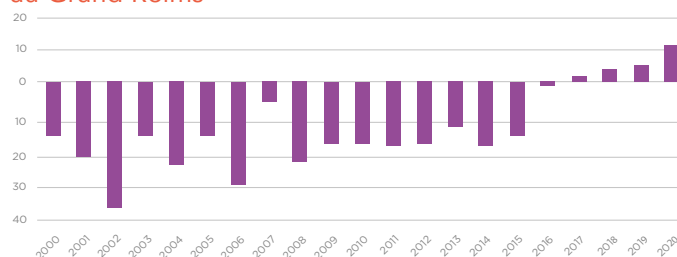
INSEE SIRENE / Atlas des ZAE CUGR. Traitement AUDRR

Nombre annuel de sorties depuis 2000



INSEE SIRENE / Atlas des ZAE CUGR. Traitement AUDRR

Soldes entrées/sorties avec les territoires extérieurs au Grand Reims



INSEE SIRENE / Atlas des ZAE CUGR. Traitement AUDRR

	Entrées	Sorties	Solde
CA Ardenne Métropole	23	18	+5
CA de Châlons-en-Champagne	41	50	-9
CA de la Région de Château-Thierry	8	10	-2
CA du Pays de Laon	3	8	-5
CA Epernay, Coteaux et Plaine de Champagne	25	28	-3
CA Grand Soissons Agglomération	8	10	-2
CA Troyes Champagne Métropole	3	12	-9
CC de la Champagne Picarde	9	9	0
CC de la Grande Vallée de la Marne	13	12	+1
CC des Paysages de la Champagne	7	7	0
CC du Pays Rethelois	12	22	-10
Eurométropole de Strasbourg	11	3	+8
Métropole de Lyon	2	8	-6
Métropole du Grand Paris	24	55	-31
Métropole Européenne de Lille	4	17	-13

INSEE SIRENE / Atlas des ZAE CUGR. Traitement AUDRR

Président de l'AUDRR
Cédric CHEVALIER

Directeur de publication
Christian DUPONT

Rédaction

Jérôme BOUE / Benoit LEBOUCHER / Lara BARHOUM

Conception graphique

Mélanie TERRISSE / Léa ROUSSEAU

AGENCE D'URBANISME
Région de Reims
DÉVELOPPEMENT & PROSPECTIVE
www.audrr.fr